L’ADEME a dématérialisé ses procédures d’appel à projets sur la plateforme informatique « appelsaprojets.ademe.fr ». Ce dossier de demande d’aide devra être télédéposé dans l’onglet « documents techniques et financiers » par le coordinateur du projet **avant le 15 février 2022 à 14h00** en complément des éléments à renseigner directement sur la plateforme (identité du projet, informations déposants et coût du projet).

Les éléments suivants sont à prendre en considération avant de télédéposer un projet :

* + - La plateforme nécessite la création d’un compte utilisateur avant le dépôt,
		- Le projet peut être déposé en plusieurs étapes (il n’est pas nécessaire de tout remplir en une fois)
		- Le dépôt complet d’un projet peut nécessiter une durée importante en fonction du nombre de partenaires impliqués. Il faut donc impérativement anticiper le dépôt.
		- Le titre, la composition du consortium et le résumé **non confidentiel** du projet seront utilisé pour consulter des évaluateurs, il faut donc y porter une attention toute particulière. Ces éléments pourront également être publiés par l’ADEME.
		- Il est important de ne pas omettre de compléter le tableau des experts proposés/refusés dès le pré-projet.
		- Si des éléments identifiés comme obligatoires sont manquants, le dossier ne peut être validé et donc ne peut être considéré comme dûment déposé.

Respecter impérativement le nombre maximal de pages indiqué dans le modèle ci-après.

Il est conseillé de prendre contact avec l’ADEME préalablement au dépôt du dossier. Toute question concernant cet APR doit être adressée par courriel à l'adresse : perfecto@ademe.fr

**Résumé du projet** (non confidentiel, susceptible d’être diffusé) **(1 page maximum)**

Le résumé du projet doit être autoportant et présenter les objectifs et les résultats attendus ainsi que les points forts du projet. La qualité de rédaction du résumé est un critère d’évaluation du dossier. Il sera utilisé par l’ADEME pour rechercher des experts pour l’évaluation du dossier puis pour communiquer sur le projet en cas de sélection pour financement.

Préciser :

* le ou les secteur(s) concernés par le projet ;
* la ou les norme(s) de communication environnementale visée(s).

# Contexte et positionnement du projet (4 pages maximum)

## Contexte et enjeux (1 page maximum)

Présenter le contexte général du projet et le(s) type(s) de recherche concerné(s) (recherche en connaissances nouvelles, recherche industrielle ou développement expérimental).

Préciser le contexte national, l’approche réglementaire et économique de référence pour le projet.

Présenter synthétiquement le contexte de l’entreprise porteuse du projet : CA, part de R&D, secteurs, cibles, modèle d’affaire.

Présenter les éventuels résultats d’une étude de marché du produit, service ou procédé du projet (cible, pricing, CA, avantage concurrentiel)

Préciser si besoin le contexte territorial et les enjeux associés, tel que l’existence d’une communauté territoriale d’acteurs de la recherche reconnue à l’international, d’un label délivré à ce projet par un pôle de compétitivité ou d’une articulation avec des projets du territoire (PCEAT, SRCAE, PDPGDND, Agenda 21…).

## Etat de l’art scientifique et caractère innovant du projet (3 pages maximum)

Démontrer le caractère innovant et/ou différentiant du projet, en le positionnant par rapport :

* + - au contexte général précédemment décrit
		- à des projets portant sur le même sujet de recherche que cette proposition et bénéficiant ou ayant bénéficié de financements publics (régionaux, nationaux ou européens) et impliquant un ou plusieurs partenaires. Dans ce cas remplir le tableau proposé à la fin de l’annexe technique. Préciser l’articulation de cette proposition avec ces projets
		- aux axes et sous-axes de l’APR
		- à la littérature internationale existante

Faire un état de la propriété industrielle au plan national et international (par exemple, résultats d’étude brevets, références de brevets pertinents déposés par les partenaires du projet).

Préciser les références bibliographiques à la fin de l’annexe technique.

Obligatoire pour les projets Axe 2 (inclure 1 pagemaximum) :

Présenter les résultats d’études préliminaires ou des travaux réalisés pour aboutir à ce projet de R&D en écoconception : Analyse initiale basée sur le cycle de vie, identification des leviers d’écoconception, tests/études menées…

# Objectifs généraux du projet (3 pages maximum)

## Objectifs scientifiques et techniques

Décrire :

* + - les objectifs scientifiques et techniques du projet et identifier clairement les verrous technologiques à lever par la réalisation du projet
		- les résultats attendus à l’issue du projet,
		- le ou les produits finaux escomptés.

## Objectifs socioéconomiques et réglementaires

Détailler les bénéfices socio-économiques comme :

* + - Les effets sur l’emploi (potentiel de création d’emplois directs et indirects), sur les marchés (potentiel de pénétration des nouveaux produits),
		- Les impacts sur le capital social (développement de nouveaux liens sociaux par exemple), et sur le capital humain (formation, montée en compétence, représentations sociales des nouvelles filières et acceptabilité).

Donner une estimation des indicateurs suivants :

* + - Nombre d'emplois maintenus grâce au projet PERFECTO
		- CA annuel créé ou maintenu grâce au projet (k€)
		- Nombre d'emplois créés

Préciser si les résultats du projet peuvent contribuer à des actions de normalisation (et si oui comment).

## Objectifs environnementaux

Démontrer la pertinence du projet au regard des enjeux environnementaux. Préciser et quantifier les différents gains visés et les hypothèses posées. Présenter une évaluation des impacts environnementaux du projet en utilisant une approche multi-critères basée sur l’analyse du cycle de vie.

Celle-ci peut reprendre des résultats d’études préalables et/ou être réalisée suivant la méthode Empreinte Projet élaborée par l’ADEME (Niveau 1)[[1]](#footnote-1). Empreinte Projet a été élaborée pour quantifier l’impact sur l‘environnement d’un projet, avec une approche multicritère. Elle reprend les principes de la méthode monocritère QuantiGES qui quantifie l’impact GES d’une action de réduction des émissions[[2]](#footnote-2).

# Programme scientifique et technique, organisation du projet (10 pages maximum)

Présenter le programme scientifique, décrire brièvement chaque lot (ex : objectifs, méthodes, indicateurs de succès, responsable de la tâche, partenariat, gestion des risques) et les productions attendues, les livrables attendus et les jalons décisionnels.

Les lots représentent les grandes phases du projet : ils doivent être en nombre limité (6 maximum) et peuvent être divisés en tâches (voir figure). Ne pas oublier les activités et actions de coordination, de dissémination et de valorisation.

Clarifier le positionnement du projet Perfecto dans le projet global si nécessaire. Préciser notamment synthétiquement les étapes suivant le programme scientifique pour préparer la phase d’industrialisation, indiquer les potentiels partenaires, études suivantes à mener, prévisions calendaires et budgétaires.

**Obligatoire** :

* + - Réaliser un diagramme présentant les liens logiques entre les différents lots (organigramme technique). Cette figure inclura les équipes coordonnant et impliquées dans chaque lot.



* + - Ajouter une analyse technico-économique dans les lots pertinents pour justifier la viabilité de la/ des solution(s) envisagée(s).
		- Intégrer un jalon entre la fin de l’Axe 1 et le début de l’Axe 2 pour les projets combinant Axe 1 + Axe 2.

## Description du lot n°xx

**Obligatoire** : **Pour chaque lot**, présenter l’ensemble de ces éléments (aucun n’est facultatif) :

* + - l’axe associé (Axe 1 **ou** Axe 2)
		- les objectifs et critères de réussite,
		- le programme détaillé des travaux effectués et les contributions des partenaires (le « qui fait quoi »),
		- la description des méthodes et des choix (techniques notamment) privilégiés pour répondre à la problématique abordée. Des représentations graphiques pourront accompagner cette description,
		- fournir les éléments **quantitatifs** permettant d’apprécier l’adéquation entre les méthodes et procédés utilisés et les résultats attendus (objectifs de performances techniques),
		- les différents résultats attendus en fin du lot,
		- préciser les difficultés / risques identifiés pour le bon déroulé du projet pour chaque lot et proposer des solutions alternatives/de repli,
		- les livrables et jalons décisionnels

Chaque lot doit comprendre de préférence un seul type de recherche : Recherche Industrielle **ou** Développement Expérimental.

**Obligatoire** : **La présence des 3 lots suivants** (s’il en manque un, le projet est inéligible) :

1. Evaluation environnementale multicritère et cycle de vie de la solution initiale de référence et de la solution éconçue. Réaliser ce lot en continu sur toute la durée du projet pour qu’il interagisse avec les autres lots. De plus, le porteur de projet réalisera en fin de projet une Empreinte projet Niveau 3.
2. Recherche et développement à haute performance environnementale
Bien lier ce lot avec le verrou technologique :
	* + pour l’Axe 1 : Rechercher les solutions réductrices d’impacts environnementaux
		+ pour l’Axe 2 : Lancer la pré-industrialisation/prototypage de la solution écoconçue retenue
3. Définition du projet de communication environnementale de la solution écoconçue, et choix de la norme internationale de communication.

Exemple de trame :

|  |  |
| --- | --- |
| Lot n°xx | Nom du lot |
| Début | t0 + nombre de mois | Fin | t0 + nombre de mois | Durée | Nombre de mois |
| RESPONSABLE DE LA TÂCHE | Entité |
| Participants / Rôle |
| 1. OBJECTIF |
| L’objectif de ce lot est de … |
| 2. TACHES DE TRAVAIL  |
| XX.1: Activité DescriptionXX.2: Activité DescriptionXX.y: Activité Description |
| 3. LIVRABLES |
| LXX.1 (T0 + n mois) : Prototype comprenant…LXX.2 (T0 + n mois) : Rapport comprenant…Jalon N° : … |

# Calendrier (1 page maximum)

Présenter sous forme graphique (diagramme de Gantt) un échéancier des différents lots et leurs dépendances.

Placer les jalons décisionnels, les réunions et les livrables produits.

# Stratégie de valorisation des résultats et mode de protection et d’exploitation des résultats (1 page maximum)

Présenter les stratégies de valorisation des résultats : appui aux politiques publiques, publications scientifiques, valorisations économiques, réplicabilité, animation territoriale, etc.

Présenter les modes de protection et d’exploitation des résultats envisagés.

# Description, adéquation et complémentarité des partenaires (1 page maximum)

Décrire brièvement chaque partenaire et fournir les éléments permettant d’apprécier la qualification des partenaires dans le projet (« pourquoi qui fait quoi », CV en annexe, etc.).

Montrer la **complémentarité** et la **valeur ajoutée** des coopérations entre les différents partenaires.

Fournir les éléments permettant de juger la **capacité du coordinateur** (financière, organisationnelle) à piloter le projet.

Les références bibliographiques propres aux équipes doivent être mentionnées sur la plateforme de télédépôt dans l’onglet « informations déposants ».

# Démarche environnementale (1 page maximum)

Suite à notre demande concernant vos intentions en termes de démarche environnementale dans la phase 1, nous vous proposons d’intégrer à votre projet des actions phares, issues de l’analyse de l’ensemble de vos propositions en phase 1 (voir documents téléchargeables sur la page de l’appel). Ces engagements ne **seront pas un critère de sélection**, mais pris en compte par les ingénieurs de l’ADEME qui suivront les projets Si vous souhaitez prendre d’autres engagements qui vous apparaissent plus pertinents ou complémentaires de ceux proposés ci-dessous, merci de les indiquer à la suite du tableau.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Thème et chiffres clés | Proposition d’engagement | Choix |
| TRANSPORT**[[3]](#footnote-3)**1 vol aller/retour Paris-Marseille = **0,336t CO2** ;1 vol aller/retour Paris-New York = **2,87t CO2** ;Pour rester en dessous de la barre des +2° à 2050, c’est 2,1tmax/an/hab(un français émet ~12t CO2/an..) | L’équipe du projet exclut l’avion de ses déplacements en France, et à l’étranger | 🞐 |
| NUMERIQUE**[[4]](#footnote-4)**20g de CO2 émis par mail de 1Mo (Pièce Jointe pouvant aller jusque 40Mo) ; 1 pers/20mails/jour/an ~ 1000 km en voiture ;1PJ/pers/sem/an ~300 km en voiture | L’équipe du projet n’envoie plus de pièce jointe (lien de téléchargement, espace cloud raisonné) ; nettoie sa boîte mail une fois par mois, limite le nombre de destinataires | 🞐 |
| ALIMENTATION DURABLE¼ des émissions de gaz à effets de serre des français est dû à leur alimentation, autant que le transport ou le logement. | L’équipe du projet prévoie une alternative végétarienne à chaque évènement (l’idéal est de mettre en place une démarche globale en limitant le gaspillage alimentaire, proposant une alternative végétale et favorisant les produits de saison, bio et locaux, avec de la vaisselle réutilisable…) | 🞐 |
| FONCTIONNEMENT DU LABORATOIREEn 2017, chaque français produit en moyenne 513kg de déchets par an, 37% seulement est recyclé, le reste est valorisé énergétiquement ou enfoui. | L’équipe du projet réduit la production de ses déchets au maximum, favorise le réemploi et assure le tri et valorisation de ses consommables (papier/carton, verre, métal, plastique et biodéchets) | 🞐 |

Autres engagements (facultatifs) :

# Informations complémentaires (3 pages maximum)

## Implication des partenaires dans d’autres contrats

(un tableau par partenaire)

Mentionner ici les projets récemment financés ou en cours d’évaluation portant sur le même sujet de recherche au sein de programmes nationaux de recherche et auprès d’organismes, de fondations, à l’Union Européenne, … que ce soit comme coordinateur ou comme partenaire. Pour chacun, donner le nom de l’appel à projets, le titre du projet et le nom du coordinateur.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Partenaire | Source de financement | Intitulé de l’appel à projets | Titre du projet | Nom du partenaire coordinateur  | Montant demandé  | Date début &Date fin |
| N° |  |  |  |  |  |  |
| N° |  |  |  |  |  |  |

## Références bibliographiques citées dans l’état de l’art (2 pages maximum)

1. RETHORE Olivier, ADEME, Guillaume AUDARD, Philippe OSSET, Solinnen, Magali PALLUAU, Charlotte HUGREL, Bleu Safran, 2021. Empreinte Projet : Evaluer l’empreinte environnementale d’un projet. 133 pages. Cet ouvrage sera disponible en ligne fin 2021 sur : <https://librairie.ademe.fr/>

Le niveau 1 est une évaluation qualitative simplifiée qui peut être réalisée directement par le porteur de projet avec l’aide de la documentation qui lui sera fournie. Le temps estimé pour compléter le niveau 1 est inférieur à 1 jour. Il est recommandé d’intégrer une évaluation de Niveau 1 lors du dépôt de projet. [↑](#footnote-ref-1)
2. Plus d’informations concernant QuantiGES et son Niveau 1 (=simplifié) sur <https://www.ademe.fr/quantifier-limpact-ges-dune-action-reduction-emissions-v2> [↑](#footnote-ref-2)
3. Que représente 1 tonne de CO2 ? juillet 2019 (Consoglobe) <https://www.consoglobe.com/represente-tonne-c02-4127-cg> [↑](#footnote-ref-3)
4. [Analyse comparée des impacts environnementaux de la communication par voie électronique](https://presse.ademe.fr/files/acv_ntic_synthese_courrier_electronique.pdf?fbclid=IwAR2AwxcvHqIKRU-9Wus_72JkXcGgT9dd0WnzB7fdVWCeLXIXY6C7GnUb4Cc), juillet 2011, (ADEME) [↑](#footnote-ref-4)